



## **Déclaration liminaire commune au Comité technique local du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Monsieur le Président,

Vous nous précisez très régulièrement que vous n'êtes ni un manipulateur, ni un menteur, que vous n'avez pas de plan caché, et que vous êtes ouvert au dialogue social local, à condition que le cadre national du NRP ne soit pas remis en cause.

Plus précisément, lors du dernier CTL, vous avez utilisé le terme de "négociations", en proposant d'organiser des réunions dans les SIP sur la question de l'organisation du travail et la possibilité de mettre en place une gestion par "portefeuilles".

C'est pourquoi, nous avons, dans l'unité, sans illusions ni naïveté, pensé que, peut-être, vous feriez un pas dans le sens des agents, qu'une porte s'était entrouverte sur la question de la sectorisation géographique, qui avait essentiellement nourri les échanges du CTL.

Nous étions lucides et nous n'avions pas remis en cause votre organisation en pôles, pourtant porteuses de nombreux dangers, dont nous avons fait état en séance et dans la pétition unitaire massivement signée par les agents.

Il est évident que concernant certaines missions, il était possible, et nous maintenons qu'il reste nécessaire, d'organiser le travail sur la base de portefeuilles géographiques. C'était d'ailleurs la conclusion des agents qui avaient tenu à discuter ensemble de ce mode de fonctionnement la veille des réunions organisées dans l'urgence.

Lors de ces réunions, il n'aura pas fallu beaucoup de temps aux agents pour comprendre que vos consignes de verrouillage étaient totales, et elles ont été appliquées à la lettre.

En réalité, ces réunions avaient seulement pour but de faire défiler toutes les missions. L'organisation était détaillée telle que votre projet la prévoyait, en évacuant systématiquement toute référence à la sectorisation géographique, devenue de façon ridicule, un mot interdit, mais les agents ont bien compris, les ordres sont les ordres...

Nous avons déjà évoqué la situation du SDIF, service à peine réorganisé et en fait déjà désorganisé, notamment du fait de la remise en cause de la sectorisation, dont vous faites de la suppression un préalable infondé et absurde pour quiconque exerce ce type de mission. Les collègues dénoncent la détérioration de leurs conditions de travail à travers l'organisation de leur service. S'ajoutent l'augmentation du nombre des e-contacts et des charges importantes de la cellule transverse qui génèrent un stress important. Nous y reviendrons.

Votre seul leitmotiv, c'est la généralisation d'une organisation en mode dégradé sur la base de celle des SIP qui ont fait face aux suppressions d'emplois les plus massives.

Votre méthode est désormais connue, et elle est peu glorieuse. Vous laissez pourrir la situation dans des services en ne procédant pas aux comblements des vacances d'emplois qui s'accumulent, vous laissez la situation se dégrader à la fois pour le service public rendu aux usagers et pour les conditions de travail des agents, et vous arrivez avec une baguette magique : industrialisation des tâches et abandon de missions (dont la désectorisation est la clé), en prétendant que tout ceci est fait pour le bien des agents. Mais le tour de passe-passe est connu de tous et le véritable objectif est comme toujours la suppression d'emplois.

Vous faites cela dans un service, puis deux et puis vous généralisez, c'est très malsain, et ça permet de faire porter le chapeau aux agents, en laissant entendre qu'ils sont mal organisés et que le pilotage n'était pas assez resserré. On en arrive rapidement dans certains services à des dérives inacceptables, dont on a déjà parlé ici, mais ce n'est pas ça qui vous arrête.

La machine de destructions est lancée dans tout le réseau et à toute allure.

Enfin, on pourrait dire beaucoup de choses de votre message sur le sujet suite au dernier CTL, qui s'avère un exercice de communication pur et dur et surtout assez dur à avaler.

On a le sentiment qu'écouter les agents et leur accorder la moindre souplesse dans l'organisation de leurs travaux constituerait pour l'équipe de direction une humiliation, tout ne se décide que par en haut, du début à la fin.

Quant à votre "geste royal" d'octroyer aux agents d'un SIP une autonomie dans le traitement de la liste 2 pour la mise à jour TH, soyons clairs, il n'y a rien à ronger sur l'os que vous laissez traîner. Cette liste n'en est qu'une parmi de nombreuses autres. Il a bien été précisé lors des réunions que la mise à jour TH serait essentiellement réalisée *"au fil de l'eau"*.

En réalité, l'attribution de cette prétendue faveur démontre qu'il vous fallait bien trouver un prétexte pour tenter de laisser penser que vous aviez *"lâché du lest"*, comment vous remercier ?

Cette organisation basée sur un pilotage ultra-resserré et sur un modèle qui généralise le mode dégradé recouvre en fait de nombreuses dérives. On les a déjà vu se produire là où elle a déjà été mise en place et qui n'auront de cesse de se généraliser, industrialisation des tâches, perte de toute autonomie, dégradation du service public, pagaille, dérives managériales, explosion des Risques Psychos Sociaux etc.

Ainsi, le point de l'ordre du jour sur la fusion des 2 secteurs du SIP de Fougères illustre cette volonté de la direction locale de généraliser rapidement ce type d'organisation à tous les SIP du département.

Pour autant, la direction n'a pas attendu le CTL puisqu'il s'agit en réalité ici d'acter une réorganisation déjà mise en œuvre dès le 1<sup>er</sup> septembre, sans avis des représentants des personnels.

Nous voterons contre cette fusion.

Nous tenons à vous faire savoir que nous regrettons profondément que vous n'ayez pas profité de l'occasion qui vous était donnée d'envoyer un signal d'apaisement, même minime, qui traduise la prise en compte d'une infime partie d'une revendication des agents, portée dans l'unité depuis plusieurs mois par nos organisations. Vous avez tort de faire le choix d'insulter l'avenir.

Les agents jugeront, mais avant tout, ils subiront. C'est pourquoi, dans cette situation, à laquelle on doit ajouter le contexte difficile des travaux de Magenta et sur de nombreux sites de la direction, il sera nécessaire, et chacun devra y être extrêmement vigilant, de ne jamais accepter que ne s'installe la moindre pratique managériale "douteuse". La direction en porte la responsabilité et nous vous demandons

officiellement de vous en porter garant.

Pour les SIE, les fusions entraînent une désorganisation des services et une incertitude sur la répartition des missions entre les différents pôles.

De plus, lors du dernier CTL, vous avez évoqué le fait que certaines missions seront exercées à Cahors dans un Centre de contact des professionnels à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, et que 9 emplois seraient prélevés sur les SIE du département.

Or dans la documentation interne disponible, la grande majorité des missions exercées aujourd'hui en SIE sont citées comme étant exercées en Centre de contact...

L'expérimentation menée à Lons-le-Saunier et Pau depuis un an n'a fait l'objet d'aucun retour...

Quel avenir pour les SIE dans ce contexte ?

Rennes, le 1<sup>er</sup> décembre 2021